



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élèves

Question écrite n° 123124

Texte de la question

M. Gérard Weber attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'enseignement des langues vivantes. En matière de langues étrangères, la France n'est pas le meilleur élève. Un cadre européen de référence a pourtant été défini pour l'enseignement de ces matières, mais il n'est utilisé que par 30 % des enseignants. Un rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale (IGEN) vient de rendre un rapport avec 18 préconisations pour améliorer l'enseignement des langues vivantes. Il le prie de bien vouloir lui préciser sa position sur ce rapport de l'IGEN et les mesures qu'il entend mettre en place pour éviter que la France prenne encore plus de retard, notamment vis-à-vis de ses voisins européens.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Weber](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123124

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2007, page 4680